



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## publications

Question écrite n° 21310

### Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'application de la circulaire du 1er avril 2012 relative à l'efficience des publications de l'État. Cette circulaire demandait aux différents ministères de mettre en place une stratégie ministérielle. Il souhaite connaître les axes de sa stratégie ministérielle, notamment en ce qui concerne la publication numérique.

### Texte de la réponse

Conformément à la circulaire du 29 mars 2012 relative à l'efficience des activités de publication de l'Etat, publiée au Journal officiel de la République française le 1er avril 2012, le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale (MEN) et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) a transmis au président du Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA), le 2 avril 2013, un rapport retraçant la stratégie de publication commune à ces deux ministères. Le champ retenu pour ce rapport couvre les opérateurs sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, ayant une activité d'édition ou de publication développée. N'y sont en revanche pas inclus les établissements universitaires, qui devront élaborer leur propre stratégie dans ce domaine en vertu de l'autonomie que leur a conféré la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi LRU). Les orientations du MEN et du MESR peuvent néanmoins leur fournir un cadre de référence. Le rapport ne couvre pas non plus les organismes de recherche sous tutelle ministérielle, en raison de l'ampleur de leurs activités de publication, de leur spécificité dans ce domaine et de l'hétérogénéité de leur nature. S'agissant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, les objectifs présentés sont les suivants : - assurer la publication et la diffusion des textes réglementaires législatifs et de la documentation administrative nécessaires aux personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, - contribuer à la production de ressources utiles à une meilleure connaissance de l'enseignement supérieur et de la recherche (rapports, données spécifiques...), - rendre accessibles à un large public, et plus particulièrement au travers de publications diffusées sur son site internet, les mécanismes de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'ensemble des mesures mises à disposition du public. La stratégie de publication se décline en trois axes : - priorité donnée aux publications numériques avec, en particulier, le site officiel « enseignementsup-recherche. gov. fr », qui cible différents publics : les agents du ministère, les usagers de l'administration et les services publics, les relais d'opinion (presse, syndicats, associations), les professionnels, entreprises, entrepreneurs, les communautés scientifiques ou culturelles, les opérateurs du ministère... Le site regroupe aujourd'hui près de 5000 pages, son trafic est évalué en permanence et affiche environ 400 000 visiteurs par mois ; - volonté d'être de plus en plus présent sur les réseaux sociaux : cette communication multi-canal permet de diffuser sous forme d'accroches l'actualité du ministère et de la ministre vers les relais d'opinion (Twitter), de promouvoir des événements et des manifestations auprès des familles et des particuliers, dans un objectif de vulgariser la culture scientifique (Fête de la science sur Facebook), d'illustrer les temps forts par une galerie d'images (Flickr), enfin, d'élargir la communication sur des sujets de fond grâce à des vidéos (Dailymotion) auprès d'un large public : étudiants, entrepreneurs, personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche... - recours subsidiaire aux publications imprimées : si la publication en ligne est bien devenue la priorité, les

publications imprimées perdurent dans des proportions non négligeables, mais désormais articulées avec la publication numérique (en alternative ou en complément). Les MEN et le MESR recourent aux publications imprimées pour des ouvrages, brochures, ou documents d'information institutionnelle de référence (par exemple, dans le domaine des études et statistiques, l'ensemble des productions du ministère, disponible en ligne, est également disponible en brochures imprimées), mais aussi pour accompagner des événements ou mettre en oeuvre des campagnes de communication ponctuelles. Au-delà de ces axes stratégiques, le rapport a par ailleurs illustré la démarche de rationalisation des moyens et des organisations mise en oeuvre par les deux ministères (rationalisation des moyens d'impression et des moyens numériques, efforts de plus grande visibilité de l'offre internet, mise en place d'un pilotage éditorial plus transversal). Cette démarche s'inscrit dans la durée, il en sera rendu compte dans le prochain rapport au COEPIA.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tardy](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21310

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mars 2013](#), page 2997

**Réponse publiée au JO le :** [4 juin 2013](#), page 5892